

Nous sommes le groupe 5 et nous avons à créer des activités sur les thèmes suivants :

- En 2de : ♦ Diplôme, emploi et salaire
- En Première : ♦ RC : Assurance et protection sociale dans la gestion des risques
♦ RC : La gouvernance des entreprises
- En Terminale : ♦ Le commerce international
♦ La lutte contre le chômage

Activité Lutte contre le chômage (1,5 heure voire 2h) en classe de terminale

Débattre d'un projet de loi qui consiste à assouplir le droit du licenciement pour lutter contre le chômage sous la forme d'une émission TV ou radio

Les documents vidéos ont été travaillés en amont (les élèves chez eux)

- OA 1 : Savoir définir le chômage et le sous-emploi et connaître les indicateurs de taux de chômage et de taux d'emploi
- OA 2 : Comprendre que les problèmes d'appariements (frictions, inadéquations spatiales et de qualifications) et les asymétries d'information (salaire d'efficience) sont des sources de chômage structurel
- OA3 : Comprendre les effets (positifs et négatifs) des institutions sur le chômage structurel (notamment salaire minimum et règles de protection de l'emploi)
- OA 4 : Comprendre les effets des fluctuations de l'activité économique sur le chômage conjoncturel
- OA 5 : Connaître les principales politiques mises en œuvre pour lutter contre le chômage : politiques macroéconomiques de soutien de la demande globale, politiques d'allègement du coût du travail, politique de formation et politiques de flexibilisation pour lutter contre les rigidités du marché du travail.

Projet de loi : Assouplir le droit du licenciement pour lutter le chômage

- | | |
|--|------------|
| - 1 politique défend le projet de loi | OA 2, 3, 5 |
| - 1 Chroniqueur/journaliste interroge | PA 1, 3, 4 |
| - 1 auditeur salarié qui pose des questions / à son vécu | OA toutes |
| - 1 syndicaliste | OA toutes |
| - 2 observateurs (grille d'analyse) | |

Les documents (30 mn d'étude), présentation de l'activité (10mn) et 10mn de débat global (5mn de marge)

Matériel requis : tablette ou ordi avec une connexion wifi

Soit le prof décide des rôles en présence de passager clandestin, soit libre choix

Intégrer des critères d'évaluation sur la qualité de lecture/analyse des documents (y compris pour l'observateur)

Les vidéos et documents à voir chez soi en amont de l'activité :

Entreprise info service : licenciements (4,38) [Entreprise Info Service : Licenciements - YouTube](#)

Dessine moi l'éco : les Français travaillent-ils moins que les autres ? (3'41) [Dessine-moi l'éco : Les Français travaillent-ils moins que les autres ? - YouTube](#)

Le CSP, le contrat de sécurisation professionnelle (1'42) [#LesJeudisduFSE : Comprendre le Contrat de Sécurisation Professionnelle en 1 minute - YouTube](#)

Dossier Documentaire

Pourquoi Amazon et Google galèrent à licencier

[Pourquoi Google et Amazon galèrent pour licencier des salariés en Europe - Les Numériques](#)

Pourquoi Google et Amazon galèrent pour licencier des salariés en Europe

Par [Maxence Fabrian](#), Publié le 06/04/23 à 17h01

Depuis plusieurs mois, les Gafam annoncent des vagues de licenciements massives sur fond de ralentissement de leur croissance. Mais s'il est facile de se séparer de ses collaborateurs aux États-Unis, le processus tourne vite au casse-tête en Europe. Google et Amazon l'apprennent à leurs dépens.

Google a annoncé en janvier 2023 le licenciement de 12 000 employés.

Tel est pris qui croyait prendre. L'adage s'applique à merveille à Google et Amazon, qui rencontrent toutes les peines du monde à licencier leurs employés en Europe, révèle Bloomberg. Et pour cause, le droit du travail est beaucoup plus protecteur pour les salariés sur le Vieux Continent qu'il ne l'est aux États-Unis. Par conséquent, il est impossible de se séparer d'un collaborateur du jour au lendemain sur le territoire européen, même quand on fait partie des entreprises les plus puissantes et lucratives de la planète.

Publicité, votre contenu continue ci-dessous

Face au ralentissement de leur croissance, les Gafam ont annoncé plusieurs vagues de licenciements ces derniers mois. Parmi eux, Google a fait connaître en janvier son intention de licencier 12 000 personnes, soit 6 % de ses effectifs à l'échelle mondiale, tandis qu'Amazon a annoncé se séparer de 27 000 collaborateurs au total. Les deux mastodontes américains n'ont rencontré aucune difficulté pour alléger rapidement leur masse salariale aux États-Unis, où le droit du travail est particulièrement souple, permettant aux employeurs de licencier facilement des employés.

Les filiales française et allemande de Google potentiellement épargnées

Mais en Europe, les choses sont bien différentes, et les Gafam ne peuvent procéder à des vagues de licenciements sans avoir consulté au préalable les représentants du personnel. Google a ainsi entamé des négociations avec les comités d'entreprise en France et en Allemagne, un processus qui peut se révéler particulièrement long. Les filiales française et allemande de la firme de Mountain View pourraient donc être les dernières touchées par les licenciements, voire complètement épargnées, selon une source proche du dossier citée par Bloomberg. Celle-ci a également assuré qu'aucun licenciement n'était prévu en Roumanie, en Grèce et en Autriche.

À Paris, où Google compte environ 1600 employés, des pourparlers sont en cours en vue d'un plan de départ volontaire, mais la direction a fait savoir que personne ne serait forcé à faire ses cartons, d'après un salarié qui a repris l'anonymat. En même temps, difficile de virer quelqu'un sans motif valable selon le droit du travail français... Du côté d'Amazon, qui compte 1500 employés à son bureau parisien, certains cadres supérieurs ayant entre cinq et huit ans d'expérience se sont vu proposer jusqu'à un an de salaire pour partir, selon une source proche du dossier, alors que la firme américaine ne proposait jusque-là qu'un mois de salaire par année travaillée. En Allemagne, Amazon a commencé à licencier des personnes encore en période d'essai et à proposer des départs volontaires.

Le modèle européen "inspirant pour les gens aux États-Unis"

En revanche, au Royaume-Uni, où le droit du travail n'est pas aussi protecteur qu'en France et en Allemagne, ce sont 500 salariés de Google sur les 8000 du groupe outre-Manche qui devraient partir, selon des sources syndicales. La filiale d'Alphabet prévoit également de se séparer de 240 employés à Dublin et 200 à Zurich, toujours d'après les syndicats. Comme les législations sur le droit du travail divergent selon les pays européens, les salariés de Google ont récemment mis en place un comité d'entreprise transnational pour les pays de l'UE, qui comprend également le Royaume-Uni et la Suisse. Celui-ci devrait être opérationnel d'ici six mois, de manière à faire entendre une voix collective puissante lors de futures consultations.

En attendant, les difficultés rencontrées par les Gafam afin de licencier sur le Vieux Continent font prendre conscience aux salariés américains du fossé existant entre les deux rives de l'Atlantique. Ainsi, les employés travaillant aux États-Unis "ont réalisé que la façon dont les choses se passent aux États-Unis par rapport à la France et à l'Allemagne" est différente, indique Parul Koul, un ingénieur de Google basé à New York et président exécutif de l'Alphabet Workers Union, auprès de Bloomberg. Et d'ajouter : "C'est inspirant pour les gens aux États-Unis de voir que les choses sont

différentes ailleurs. C'est un modèle pour lequel les gens peuvent se battre." Dans le monde du travail, le rêve américain pourrait bien avoir une coloration européenne ces prochaines années.

Source : **Bloomberg**

Données Statistiques

INSEE, L'essentiel sur... le chômage.. https://www.insee.fr/fr/statistiques/4805248#figure2_radio3

CAIRN, Royaume-Uni, Les contrats « zéro heure » : un idéal de flexibilité ? Jacques Fressinet

https://shs.cairn.info/article/CHII_155_0123/pdf?lang=fr article à simplifier selon le niveau de la classe

Grille d'observation à créer

	Qualité Orale			Qualité prise de parole en continu			Qualité des connaissances			Qualité de l'interaction			Qualité et construction de l'argumentation		
Terminale	TS	S	AS	TS	S	AS	TS	S	AS	TS	S	AS	TS	S	AS
Quels sont les axes d'améliorations ?															

On reprend la grille globale d'évaluation

Questionnement possible et pistes de réflexion qui vise à réfléchir sur le thème pour préparer le débat :

- Quelles sont les lois qui régissent le marché du travail en termes de licenciement ?
- Pourquoi cherche-t-on à faciliter le licenciement ?
- Pourquoi la législation sur le licenciement peut-elle être considérée comme une rigidité ?
- Quels sont les motifs possibles de licenciement ?
- A quoi s'expose un employeur qui licencie un salarié ?
- En quoi la flexibilité du marché du travail (et donc des licenciements) est-elle une opportunité pour l'entreprise qui rencontre des difficultés conjoncturelles ?
- Pourquoi les forment de flexibilité existantes semblent -elles insuffisantes pour répondre à cette problématique ?
- Qu'apporte le contrat « zéro heure » ?
- Peut-il être calqué sur le modèle UK et appliqué à la France ?
- Si tel est le cas, quels modifications de la législation française est indispensable ?
- ...

Regrouper ensuite les élèves qui ont le même rôle afin qu'ils mettent en commun ce qu'ils ont compris avant le débat.

Ensuite, ils réintègrent un groupe différent de celui dans lequel ils ont travaillé les documents et les questions

Ils débattent ensuite (les observateurs complètent alors la grille en fonction des observations) et se focalisent sur les 2 camps (pour ou contre)